

Capbreton
Soorts-Hossegor
Seignosse
Soustons
Vieux-Boucau
Messanges
Moliets-et-Maâ

Le Journal des Propriétaires de la Côte Sud des Landes

N° 57 - Septembre-Octobre 2003 - 4,50 €

Bimestriel - 27 €/an

Edito

Chers lecteurs,

Finally la saison n'aura pas été aussi mauvaise qu'on pouvait le craindre. Certes les boulettes n'ont cessé d'arriver tout l'été – il semble d'ailleurs que le *Prestige* ait bon dos et que d'autres pétroliers en aient profité pour "dégazer"... – mais les plages ont été nettoyées en permanence grâce à des engins performants et les vacanciers, compréhensifs pour la plupart, ont même participé au ramassage. Cela dit, on continue d'analyser les chiffres de la saison touristique comme si elle se réduisait à juillet et août. Or les week-ends en mai, juin, et septembre, en raison des RTT et de loisirs de plus en plus fractionnés, amènent de nombreuses personnes, des cadres notamment, à venir faire un tour sur la côte. Les très beaux golfs locaux, par exemple, ne fonctionnent pas que l'été.

On le sait bien sur la Côte Sud mais on n'en tire pas toutes les conséquences, ce que commence à faire, plus au nord sur la côte atlantique, les stations royannaises : celles-ci mettent aujourd'hui l'accent sur l'animation "hors-saison", en mai, juin septembre et octobre, en partant de l'évidence que la saison touristique s'allonge et qu'elle va bientôt durer six mois.

La Côte Sud des Landes a un atout unique, la clémence de son climat que de nombreuses stations lui envient, et de bons équipements sportifs. Les communes font de gros efforts financiers pour améliorer leur aspect et leur accueil mais elles ne sont pas encore prêtes, semble-t-il, à investir massivement dans la création d'événements et d'animations, en dehors des mois de juillet et août. Cela s'avèrera pourtant de plus en plus indispensable.

Claude Fouchier



Capbreton

Lancement de la Maison du port

Seignosse

Les interrogations de Seignosse-Océan

Moliets-et-Maâ

Une nouvelle épicerie va ouvrir

RÉCIFS – L'association Aquitaine Landes Récifs va immerger de nouveaux récifs artificiels à Messanges. Un projet de collaboration avec l'Ifremer est en cours.



PORT D'ALBRET – L'association des propriétaires de Port d'Albret a tenu son assemblée générale en présence des élus à qui elle a présenté ses doléances.





Les nouveautés d'Aquitaine Landes Récifs

L'association Aquitaine Landes Récifs va, début octobre, immerger de nouveaux récifs artificiels au large de Messanges. Un projet de collaboration avec l'Ifremer est en cours.

Début octobre, le bateau *Aquitaine Explorer* immergera pour le compte de l'association Aquitaine Landes Récifs de nouveaux récifs artificiels au large de

Messanges, à proximité de la commune de Moliets-et-Mâa. 240 éléments en béton formant trois tas seront ainsi déposés dans les fonds marins en attente d'être

colonisés par les bancs de poissons et autres invertébrés. Après Capbreton et Vieux-Boucau, ce sera le troisième récif artificiel à être immergé par l'association Aquitaine Landes Récifs, présidée par Gérard Fourneau. «*Nous continuons l'expérience, explique le président, et espérons avoir autant de résultats que sur les deux autres sites.*»

Sur les récifs de Capbreton, immergés en 1999, les invertébrés prolifèrent de plus en plus. Les homards et les tourteaux sont présents en grande proportion. Le site de Vieux-Boucau, créé en 2001, lui, est moins



Au fil des années, les récifs ont été colonisés par différentes espèces de poissons ou crustacés, tels que les tourteaux (en haut à gauche), les anémones perle (en haut à droite), les ombrines (ci-contre).

Photos ALR Marie-Noëlle de Casamajor et Jean Celestrino.

colonisé mais «l'expérience est aussi très concluante et nous avons découvert certaines espèces que nous n'avons pas sur les récifs de Capbreton.»

Déterminer la rentabilité des récifs artificiels

Deux expériences qui ont été remarquées par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer). Un projet d'étude pour la mise en place de sondes aux abords des sites, réalisé par l'institut, est en cours d'élaboration. «Il s'agit d'une étude du suivi acoustique des biomasses halieutiques présentes sur les récifs artificiels. L'idée est d'installer des sonars pour déterminer le nombre de poissons présents sur le site. L'objectif de cette étude est d'évaluer la rentabilité de nos installations.» Le site de Vieux-Boucau pourrait ainsi être utilisé pour mener cette expérimentation du fait, notamment, de sa proximité de la côte. «Le site de Vieux-Boucau semble plus approprié du fait du regroupement des éléments immergés 5 par 5. Cela permet une occupation plus importante. De plus, les récifs sont immergés sur une zone sableuse homogène et la pente douce permet l'accrochage de structures sans risque de glissement.»

A terme, l'association espère que d'autres récifs artificiels pourront être créés. «Pour nous, c'est une chance inouïe de pouvoir travailler avec l'Ifremer dans le cadre du suivi halieutique. Par le passé, l'Ifremer a été associé au projet par une participation régulière au sein du comité de pilotage et à travers différentes recommandations du cahier des charges ou aux protocoles de suivi en plongée.»

Si cette étude se concrétise, ce sera la

Une raie torpille.



Une seiche.

première expérimentation réalisée sur des récifs artificiels en France. L'association travaille également en étroite collaboration avec le Sivom Côte Sud.

Des pêcheurs indécis autour des récifs

L'apparition de bancs de poissons autour des récifs artificiels fait des envieux. Si les pêcheurs de Capbreton respectent le travail de l'association et évitent de tendre leurs filets sur les zones des récifs, ce n'est pas le cas de tous les professionnels de la mer. Ainsi, cet été, des morceaux de filets accrochés sur les récifs ont été découverts lors des plongées, alors que des bateaux, pour la plupart étrangers, ont été signalés au-dessus des sites. Des actes qui peuvent freiner les actions de l'association.

Pour mener à bien ses activités, celle-ci, forte aujourd'hui de 260 adhérents, pensait pouvoir emménager dans un local

qu'elle comptait faire construire à Saint-Geours-de-Mareme. «Mais nous butons sur l'obtention de financement, explique Gérard Fourneau. Si certains partenaires institutionnels ont d'ores et déjà donné une suite favorable, d'autres n'ont pas encore répondu. En attendant, nous allons mettre une partie de nos archives dans un local à Soustons prêté gracieusement par le propriétaire des établissements Leclerc de Tyrosse et Capbreton.» Pour mettre de l'argent dans les caisses, l'association organise, comme l'année dernière, un concours de pêche le 12 octobre à Vieux-Boucau. Elle sera également présente prochainement à Irún, en Espagne pour la Foire internationale de la Côte basque.

HISTORIQUE

Le projet de récifs artificiels sur la Côte Sud des Landes est né avec l'association Aquitaine Landes Récifs, présidée par Gérard Fourneau. Il s'agit d'un programme pluriannuel de trois immersions successives de 800m³ sur trois zones distinctes d'environ 16 hectares chacune, sur fonds de sable.

La première immersion a eu lieu en septembre 1999 au large de Capbreton. 800 buses en béton d'environ 1m³ chacune ont été immergées en trois groupes.

La seconde expérience a eu lieu en 2001 à Vieux-Boucau. Là, les 800 m³ de buses ont été immergées quatre par quatre à l'aide de chaînes réparties en plusieurs empilements. Une structure de plus grande taille a été expérimentée. Le premier suivi qualitatif a été réalisé par l'association en 2002.

Le troisième récif artificiel va être immergé prochainement au large de Messanges et Moliets-et-Maa.